

À nos lecteurs

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **53 (1902)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

53^me ANNÉE

JANVIER 1902

N^o 1

A nos lecteurs.

Dans le numéro de décembre écoulé, M. le Dr. Fankhauser, prend congé de ses lecteurs, auxquels il annonce que ce fascicule sera le dernier qui paraîtra sous sa direction. Ses occupations ne lui permettent pas de se charger plus longtemps de la rédaction des deux éditions de l'organe de la Société des Forestiers suisses. Il se voit donc dans l'obligation de demander à être relevé des fonctions de rédacteur de la partie française.

Malgré les instances du Comité permanent, M. le Dr. Fankhauser maintenant sa décision, cette tâche vient de nous être confiée. Nous sommes très sensible à cet honneur, mais nous ne l'acceptons pas sans de grandes appréhensions. Le nom de M. Fankhauser était pour nous tous le plus sûr garant de la prospérité de ce journal qu'il a créé et dirigé avec tout le dévouement et toute la compétence que nous lui connaissons. Le *Journal forestier suisse* répondait à un besoin: grâce aux efforts du Comité permanent et de son rédacteur, il est aujourd'hui en pleine prospérité. Il a donc conquis droit de cité, aux côtés de son collègue de la Suisse allemande.

Qu'il nous soit permis, au nom des lecteurs du *Journal*, de remercier de tout cœur le dévoué rédacteur que nous perdons ainsi, en lui exprimant ici notre sincère reconnaissance.

Il ne s'agit donc plus aujourd'hui de créer, mais bien de maintenir ce journal qui, quelque modeste qu'il soit, n'en a pas moins une belle tâche à remplir. Si celle-ci est ainsi plus facile qu'elle ne l'était pour notre prédécesseur, elle n'en serait pas moins au-dessus de nos forces, si nous n'avions l'assurance de rencontrer à notre tour, l'appui bienveillant et le concours de tous

ceux qui ont mis leur dévouement au service de la cause que nous soutenons.

Le *Journal forestier suisse* continuera à être rédigé dans le même sens que par le passé, c'est à dire qu'il donnera des articles originaux en français, en même temps qu'une traduction, forcément succincte des travaux paraissant dans l'organe allemand. Celui-ci, de son côté, publiera un résumé de ce qui se fera chez nous, en sorte que si l'unité de rédaction n'est pas complète, le contact entre les deux éditions reste cependant acquis. Et c'est ce que voulait la Société des Forestiers suisses, lorsque, en 1899, elle décidait la publication d'un journal spécial destiné au public romand.

L'œuvre est commencée. Il faut la soutenir en collaborant et en s'abonnant toujours plus nombreux au *Journal forestier suisse* qui de cette façon seulement pourra rendre les services qu'on attend de lui.

M. Decoppet.



De la vallée de Münster à Schuls par la vallée de Scarl.

Extrait d'un article de M. le Dr. J. Coaz, inspecteur fédéral des forêts.

(Avec illustrations.)

Lü, à 1918 m. d'altitude, est une des localités les plus élevées de l'Europe; elle ne possède que treize maisons de pierre et on n'y compte que 60 habitants, de religion réformée. La petite église, où on ne prêche que tous les quinze jours, est bien restaurée et son clocher brille au loin, en bas dans la vallée grisonne de Münster. Une terrasse de prairies, inclinée vers le sud, entoure ce village idyllique et se relève un peu vers le bas pour former la petite colline de Döss dont les pentes sont couvertes de mélèzes. Au dessus de Lü, — sur un conglomérat de verrucano, — se trouve une forêt d'aroles séculaires, mélangés de mélèzes; c'est une forêt protectrice composée d'arbres aux formes pittoresques: elle protège le village contre les avalanches et les vents froids du nord. Elle vit là-haut depuis bien des siècles et rêve de se rajeunir; mais le bétail qui pâture à son ombre, piétine et ronge les plants à peine germés et ne laisse rien croître.